

successifs sont proposés : Bénigne Magnan, 200 livres, Jean Guinot, 250 livres, Jean Noël Gautheron, 300 livres, et, Bénigne Alexandre, maître maçon à Dijon, 400 livres. Mais laissons place au texte original.

«Après plusieurs invitations, laquelle dernière mise ayant été publiée à la porte de la chambre et ne s'étant trouvé personne qui ayt fait la condition de payer plus avantageuse, les chandelles allumées et esteintes, les élus font délivrance des ouvrages à faire au pont de Fleurey à Bénigne Alexandre moyennant la somme de seize cents livres aux conditions ci-après déclarées savoir qu'il fera réparer le pont à neuf et les fondements des piles où il sera nécessaire. (Le pont est donc reconstruit de façon sensiblement identique à sa structure précédente) * *

Lequel sera composé de sept arcades dont quatre auront treize pieds(6) de largeur et onze de hauteur. * * * Sera fait par ledit entrepreneur deux levées(7), aux extrémités dudit pont, de quinze pieds chacune et cinq piles chacune de six pieds d'épaisseur, cinq avant-becs chacun de cinq pieds de saillie et quatre jouées(8).

Lesquels piles et avant-becs seront construits par ledit entrepreneur en pierres de taille. Savoir lesdites piles jusqu'à la hauteur de la naissance des voûtes et lesdits avant-becs à la hauteur du dessus des voûtes.

Les parements des voussoirs(9) seront faits par lesdits entrepreneurs en pierre de taille

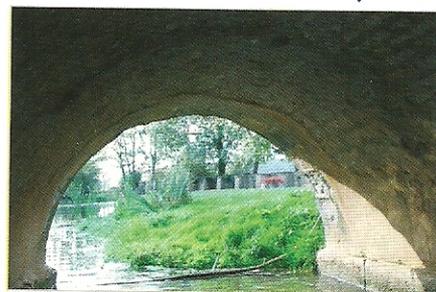
Le pont aura de largeur dix neuf pieds et de longueur cent trente quatre.

Seront construits par ledit entrepreneur, des appuis de part et d'autre de la longueur dudit pont de l'épaisseur d'un pied et demi couverts de tables entaillées l'une dans l'autre et de deux pieds et demi de hauteur....Lequel pont, et entrée d'icelui, sera pavé de toute sa longueur et largeur de pavés de sept à huit pouces(6) d'épaisseur.

Ledit entrepreneur fera construire des murailles aux extrémités dudit pont d'environ quinze pieds de longueur, de chaque côté, tant pour soutenir le pont qu'en faciliter l'entrée et de trois pieds d'épaisseur, aboutissant au talus du chemin.

Les décombrements(10) dudit pont seront faits par ledit entrepreneur à la réserve de cent journées d'homme qui seront faites par les habitants dudit Fleurey.

Arche nord ; la base des culées et des piles, en pierre de taille, présente un rebord sans doute utilisé pour soutenir l'armature en bois nécessaire à la construction des voûtes. Les arceaux extérieurs sont aussi en pierre de taille.



habitants ayant chevaux ou bêtes de voiturage feront trois cents charrois, savoir deux cent cinquante de pierres et cinquante pour amener la chaux suivant qu'ils l'ont promis et y sont obligés.»

La bonne qualité des matériaux sera contrôlée par des visites. Jean Guinot, maître maçon, apporte sa caution pour un travail parfait, terminé dans les derniers jours du mois de décembre suivant.

Engagement est pris par l'entrepreneur d'entretenir le pont en bon et suffisant état pendant cinq années à compter du jour de la réception. Cinq années, c'est peu !

Cinquante ans plus tard, entre 1727 et 1729, il faut déjà effectuer d'importantes réparations.

La fin du XVIIIe siècle arrive, et, nouveauté, la rivière est aménagée pour le flottage du bois. Ce changement va apporter une menace supplémentaire sur une construction qui, même si elle ne conditionne plus des échanges vers le bassin de la Seine, reste vitale pour la vie du village.

(à suivre dans un prochain Borbeteil : Le pont mis en danger par le flottage du bois (1763-1798). Le pont mis à mal par diverses inondations (1798-1965).)

Guy Masson, HIPAF

Sources : Fleureys-sur-ouche. Histoire et Patrimoine. Editions HIPAF. ADCO : C 2882, C 3118, C 3174, C 3176, C 3935.

* Avant le XIXe siècle, l'Ouche avait certainement un débit supérieur, amoindri, aujourd'hui, par l'alimentation du canal et par les captages d'eau potable.

** Il existait aussi un pont sur un bief situé au pied du bourg de la Velle, bief qui alimentait une huilerie. Ce pont, long de 20 pieds, fut l'objet de travaux, pour le munir de parapets, en 1684.

*** Les dimensions données dans cette description sont sensiblement les mêmes que celles mesurées aujourd'hui.

(1) Avant-bec : éperon en amont de la pile de pont pour faciliter l'écoulement de l'eau et éloigner les corps flottants.

(2) Larmier : saillie écartant les eaux pluviales. (3) Culée : massif en maçonnerie, à chaque extrémité du pont, destiné à contrebalancer la poussée des arches.

(4) Radier : dalles formant plancher au fond de la rivière.

(5) Harnois : harnais ; ici, il faut comprendre attelages.

(6) Pied : 32,4 cm ; trois pieds équivalent à environ 1 m. 1 pied vaut 12 pouces.

(7) Levée : talus d'accès terminé par une culée.

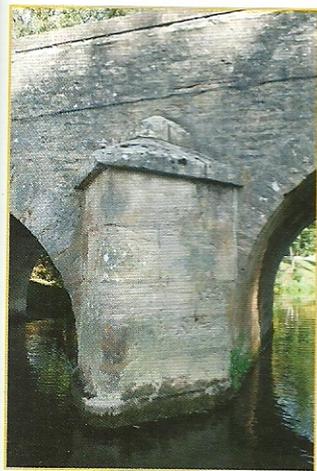
(8) Jouée : face (joue).

(9) Voussoir : voûte.

(10) Décombrements : déblaiements.



Entrée sud du pont : remarquer, à droite, la borne pousse-roue.



Un avant-bec avec son larmier. La pierre de taille est de la «pierre de Dijon» teintée souvent de pourpre et de gris-bleu. Elle a été exploitée dans de nombreuses carrières, de Dijon à Fleurey.